



# Naissance et puissance du trombinoscope.

Par Fabrice d'Almeida, Maître de Conférences à l'Université Paris X - Nanterre.

En 1908, paraît le premier volume des *Notices et portraits* publiés par la Chambre des députés. On l'appelle familièrement le « trombinoscope », terme dérivé de l'argot « trombine » qui signifie visage. Un journal avait porté ce titre dans les années 1890. Il proposait des articles de satires politiques et des caricatures. Le projet de l'Assemblée est plus réaliste. Il constitue une première en Europe : mettre à la disposition des professionnels un imagier fidèle des parlementaires. A son tour, en 1910, le Sénat en reprend le principe. Comment expliquer la présence singulière de ces publications ? Quelle fonction remplissent-elles pour l'administration des Chambres ? Pourquoi ont-elles connu une telle pérennité ? Quelle image donnent-elles finalement du monde parlementaire ? La comparaison avec des pays voisins permet de mieux répondre à ces questions.

## I. De l'image du Roi à la représentation des députés

L'image de l'homme politique moderne rompt avec les logiques de l'Ancien Régime<sup>1</sup>. Les Assemblées, en multipliant les représentants du pouvoir politique, lacèrent la tradition de l'incarnation monarchique. Le visage du roi était unique et connu de tous, d'un bout à l'autre du territoire par la monnaie, les gravures et les tours de France<sup>2</sup>. Dépositaire de la légitimité, le successeur d'Hugues Capet s'appuyait sur une religion pluriséculaire. En 1789, la souveraineté royale cède la place à une souveraineté, encore inédite en France, et, pour quelques années supplémentaires, en Italie : celle des Chambres. La représentation parlementaire est élective et collective ; elle s'installe sans la légitimité d'une religion civique ancienne, pire, elle est en conflit avec les pouvoirs spirituels. Elle oblige les citoyens à chercher d'autres moyens de connaître leurs dirigeants et contraint ces mêmes dirigeants à livrer un portrait d'eux-mêmes.

Jusqu'à la troisième République, les formes de représentation tardent à s'adapter. Les peintres proposent de vastes portraits de groupe, tel le *Serment du Jeu de Paume* de David<sup>3</sup>. Ce dernier obtient que les protagonistes viennent poser dans son atelier. Plus tard, la peinture entre dans les hémicycles et rend hommage à la dignité des élus. Les portraits individuels de quelques figures célèbres s'y ajoutent, tel celui du député Baudin, mort sur les barricades le 3 décembre 1851, en défendant la République.

Après 1870, cependant la question gagne en acuité. D'abord parce que le système électoral admet les candidatures multiples. Une cascade d'élections partielles en découle, au gré des choix de circonscription des hommes les plus populaires. De nouveaux députés accèdent donc régulièrement à la Chambre en cours de législature. Dès lors, la représentation de la souveraineté doit devenir continue. La photographie propose une réponse à ce défi : individuellement, bien sûr, mais surtout collectivement par la création de séries d'images de parlementaires.

#### Les logiques de l'administration

L'administration de l'Assemblée possédait un formulaire pour recueillir la signature des représentants du peuple. Dès 1876, ces feuilles sont classées par législature et regroupées dans un volume : Relevé par ordre alphabétique des députés élus (pour la première fois) pendant la première législature du 20 février 1876 au 25 juin 1877, indiquant leur état civil et leurs qualités. A côté des éléments manuscrits (Etat civil, signature...), des illustrations apparaissent. Les forts volumes, que sont les Relevés, remplissaient d'abord une fonction d'authentification des actes des parlementaires. Leur paraphe et leur état civil étaient, en quelque sorte, déposée à la Chambre. Les agents des assemblées pouvaient les consulter puisqu'ils étaient conservés au secrétariat général. Les fiches des députés sont alors illustrées au coup par coup, grâce aux images fournies par les élus (en témoignent les formats variés et le caractère

<sup>1</sup> Sur cette rupture en termes de représentations voir François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1985, 315 p.; Ozouf (Mona), *L'homme régénéré – Essai sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, 239 p. Sur la représentation, Rosanvallon (Pierre), *Le peuple introuvable - Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, 1998 et du même *Le sacre du citoyen – Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1992

<sup>2</sup> Voir Marin (Louis), *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981; Boutier (Jean), Dewerpe (Alain), Nordmann (Daniel), *Un tour de France royal*, Paris, Flammarion, 1984

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Baecque (Antoine de), "David ou la lutte des corps", *L'image fixe,* n° 4, décembre 1992



aléatoire des illustrations). A partir de 1889, un changement se produit, effet de la réforme du mode de scrutin. Désormais, l'ensemble des députés dispose d'une fiche.

Le *Relevé* devient à ce moment un véritable trombinoscope car sur chaque formulaire, un fonctionnaire de la Chambre a collé une image et une courte notice, visiblement empruntée à un journal illustré. Lors de la VII<sup>e</sup> législature (1898-1902) seulement 65 députés ne possèdent pas d'illustration sur un total de 626 fiches. L'usage de ce fichier administratif ne relève donc plus d'une logique conservatoire de la signature des élus. La photographie comme la courte notice sont là pour informer le personnel de l'Assemblée. Les huissiers et les administrateurs peuvent rapidement identifier ceux à qui ils ont affaire dans l'enceinte du palais Bourbon. Ils peuvent même trouver matière à un bref entretien grâce aux dossiers. On devine une bureaucratie soucieuse de servir au mieux la représentation nationale, d'être capable d'évaluer ses interlocuteurs selon leurs poids dans la machine camérale. A ce titre, l'attribution d'une fiche nominale, ornée de sa photographie, au secrétaire général indique une volonté d'affirmer la puissance bureaucratique dans ce document interne. Le premier personnage de l'administration de la Chambre est aussi remarquable qu'un député.

Le passage à la publication trouve en partie son origine dans une réflexion sur le fonctionnement de l'administration de la Chambre et dans un problème de hiérarchie. Le procès verbal de la délibération du bureau de la Chambre, du 16 novembre 1906, laisse entrevoir que cette innovation a servi de prétexte pour assurer la réforme du service des procès verbaux. En son sein, s'ouvrait le bureau des expéditions de la loi (travail dont l'ampleur avait cru proportionnellement au nombre de textes de loi). C'est lui qui devait aussi établir un recueil « contenant avec les portraits, le nombre de voix obtenues par chaque membre dans les différentes élections, ainsi que le résumé individuel des travaux législatifs<sup>4</sup> ». L'opération supposait, la nomination d'un responsable, une promotion, une redistribution du personnel. Outre sa logique de gestion interne, la décision adoptée laissait percer un désir d'afficher le travail de chaque député, de faciliter le repérage de ses spécialités et l'ampleur de son activité. Comme si, par les *Notices et portraits*, les députés eux-mêmes étaient saisis par les critères bureaucratiques d'évaluation. Le volume ne pouvait être vendu. Il devait être sollicité auprès de la Chambre qui en faisait don. Point de mercantilisme, mais une logique de service public.

Ailleurs, en Italie par exemple, a aucun moment l'administration de la Chambre ne prend une telle mesure. Depuis le XIXe siècle, le relevé d'état civil conserve les signatures des élus sans aucune image. Il faut attendre les années 1960 pour que soit régulièrement publié un album photographique (*Elenco fotografico*) des députés. En revanche, les éditeurs commerciaux comprennent l'intérêt d'une publication illustrée, dès la première Chambre du royaume unifié. En 1863, Telesforo Sarti fit la première, ornée de 100 gravures. En 1909, les frères Treves, éditeurs à Milan, décident d'imiter le modèle français en lançant, à leur tour, un noticiaire photographique. Ils approuvent son caractère systématique. Ils ont misé sur la bonne volonté des élus pour obtenir les portraits. En France, cependant, la Chambre avait noué un accord avec la maison Pepper, tandis que le Sénat sollicitait le cabinet des frères Moreau, pour prendre un cliché des députés et des sénateurs le souhaitaient. Un grand nombre de députés préférait toutefois faire appel à ses propres fournisseurs, comme si déjà ils cherchaient à maîtriser leur image : ils favorisaient les professionnels de leur circonscription, ou, comme Jaurès, préféraient de grands photographes, tel le vieux Nadar ou, plus tard, le studio Harcourt.

### III. Des élus à la mode ?

Depuis, le système des *Notices et portraits* a fait florès. Il existe aujourd'hui dans presque toutes les démocraties, témoignant que le vieil outil de familiarité bureaucratique remplit pleinement une fonction de représentation politique.

En se penchant sur ces clichés accumulés depuis le début du siècle, l'observateur est frappé par la puissance des changements de présentation de soi des élus. Dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, par exemple, il observe le recul de l'habit de soirée, dominant après la Première Guerre mondiale, au profit de l'uniforme endossé par plus d'un tiers des députés en 1932. La montée du nazisme explique en partie ce changement d'apparence, mais, à l'extrême gauche s'affichent les premiers parlementaires sans veste ni cravate. La Chambre n'est plus un lieu de courtoisie et d'aimable discussion de la loi entre hommes du monde. Elle exprime les contradictions violentes d'une société hantée par la souvenir de la Grande Guerre. En Italie aussi l'uniforme prend vite le pas sur le costume civil à la faveur de la promotion des fascistes, après 1922.

En France rien de semblable. Les anciens combattants demeurent en civil. Aucun uniforme n'apparaît tout au long de l'entre-deux-guerres. Mieux, les mutilés de guerre ne se distinguent pas de leurs confrères, tant la forme du portrait en buste aplanit les différences. Les borgnes présentent leur bon profil et atténuent leur stigmate pour afficher une normalité d'apparence. Pourtant chacun connaît la bravoure dont les parlementaires ont fait preuve et les notices signalent parfois laconiquement leur sacrifice. Peu de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Procès verbaux des délibérations du bureau, n° 17, du 29 juin 1904 au 13 janvier 1910, Chambre des députés, secrétariat général de la Présidence, manuscrit, f° 87-88.



singularité dans ces images, marquées au sceau de la dignité et de la gravité. A peine un béret ou une coiffe évoque-t-il une origine régionale, une soutane, un sacerdoce.

Dans tous les pays occidentaux, en revanche, les barbes reculent et les visages glabres ne cessent de croître au point de devenir une norme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Alors une révolution dans la présentation de soi se fait jour. Les premières femmes apparaissent dans les corpus en France et en Italie. D'autres pays comme l'Angleterre et l'Allemagne avaient commencé leur mue plus tôt. Les élues sont plus souriantes que leurs homologues, encore largement désireux de d'afficher leur autorité.

L'émergence du sourire puis son affirmation dans les décennies suivantes est l'indice d'une nouvelle mise en forme de la politique ; elle se caractérise par une affectation de décontraction. Comme si les élus, après avoir voulu porter sur leurs traits la gravité de la puissance publique, illustraient désormais leur poursuite du bonheur public<sup>5</sup>. Le renversement est plus sensible depuis la fin des années 1980. Désormais, plus de la moitié des parlementaires gardent le sourire aux lèvres.

Le cliché fait partie du rituel d'entrée en fonction des parlementaires. En début de mandat, tous passent devant les services photographiques créés au sein des chambres. Le cadrage est unifié, les fonds de couleur aussi. Une partie du folklore symbolique s'estompe.

Aujourd'hui, le visage des hommes politiques est partout reproduit : de la télévision à Internet. La forme du trombinoscope s'est généralisée passant dans les assemblées locales, l'administration, les entreprises et même les associations. Le vieil outil des *Notices et portraits* a résisté à la médiatisation à outrance du monde partisan. Avec lui survit une conception de la représentation nationale, souvent négligée : celle d'un groupe acceptant d'effacer les individualités au profit de l'intérêt général. Le portrait en série devient ainsi emblématique de la collectivité. Il accompagne les évolutions socio-culturelles et révèle les tourments de l'histoire.

### Pour citer cet article:

Fabrice d'Almeida, « Naissance et puissance du trombinoscope », *Parlement(s). Histoire et politique*, n°0, « Faut-il tourner le dos à la politique ? », 2003, [en ligne] :

< <a href="http://parlements.org/parlements/num0">http://parlements.org/parlements/num0</a> 10 Almeida.pdf</a>>, (page mise en ligne le 13/09/06, consultée le --/--).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sur la notion de bonheur public, voir Tassin (Etienne), *Le Trésor perdu, Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Payot, 1999.